

electro-acoustique

TAP electro-acoustique

Grille de Décote

Valable à partir du 20 octobre 2022

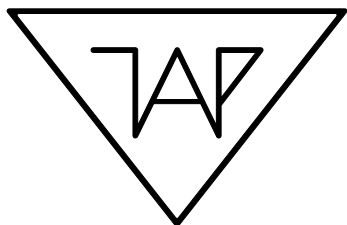
Décote ESTHETIQUE d'un produit retourné

Défaut ESTHETIQUE constaté	% de DECOTE <small>(de la valeur du produit neuf)</small>	Condition	Information
Tâche, griffure, trace d'humidité ou brûlure sur l'ébénisterie, le revêtement ou le boîtier du produit	20	Par défaut constaté et par produit	80% de décote si le produit complet est affecté, même pleinement fonctionnel, ou si le défaut est trop handicapant pour permettre la revente en l'état du produit.
Démontage, trou, coup, décollement, décoloration ou absence de pièces sur l'ébénisterie, le boîtier, ou revêtement défectueux par soumission à un taux d'humidité anormalement élevé ou une température inadaptée	30	Par défaut constaté et par produit	80% de décote si le produit complet est affecté, même encore fonctionnel, ou si le défaut est trop handicapant pour permettre la revente en l'état du produit (plaquage endommagé ou décollé, coup ou impact important...)
Démontage, trou, déchirure, griffure, coup, décollement, marques, trace, tâche, décoloration, ou absence sur les articles identifiés comme accessoires des enceintes	5	Par défaut constaté et par produit	Bouton ou cavalier de réglage, câble fourni avec l'enceinte, bornier de raccordement ou moyen de connexion, visserie ou moyen de fixation, grille ou cache, gaine ou élément de protection, tissu, logo, pointe de découplage ou patin fourni avec l'enceinte, emballage original, etc...
Démontage, trou, déchirure, griffure, coup, décollement, marque, trace, tâche, décoloration sur les haut-parleurs eux-mêmes, les membranes, les suspensions ou les cache-noyaux des haut-parleurs	20	Par défaut constaté et par produit	40% de décote si un haut-parleur est affecté, même fonctionnel, ou si le défaut est trop handicapant pour permettre la revente en l'état du produit
Transformation mécanique, remplacement d'un ou plusieurs éléments du produit original TAP electro-acoustique, ou d'un produit revendu au titre d'une reprise ou d'une restauration	30	Par défaut constaté et par produit	80% de décote si le produit complet est affecté, même encore fonctionnel, ou si le défaut est trop handicapant pour permettre la revente en l'état du produit.

Cette grille de décote est applicable aux produits originaux TAP electro-acoustique et à ceux revendus à un client par TAP electro-acoustique, acquis au titre d'une reprise ou d'une restauration.

ATTENTION : Les décotes ESTHETIQUES et les décotes ELECTRIQUES peuvent s'additionner.

Dès lors qu'un produit quitte TAP electro-acoustique, en cas de reprise au delà du délai de rétractation **IL PERD 15% DE SA VALEUR INITIALE, MÊME JAMAIS DÉBALLÉ** et sous réserve de décotes supplémentaires (voir les [Conditions Générales De Vente](#)).



electro-acoustique

TAP electro-acoustique

Grille de Décote

Valable à partir du 20 octobre 2022

Décote ELECTRIQUE d'un produit retourné

Défaut ELECTRIQUE constaté	% de DECOTE <small>(de la valeur du produit neuf)</small>	Condition	Information
Elément électrique, haut-parleur défectueux par soumission à un taux d'humidité anormalement élevé ou une température inadaptée	20	Par défaut constaté et par produit	80% de décote si le produit complet est affecté, même encore « fonctionnel », ou si le défaut est trop handicapant pour permettre la revente en l'état du produit.
Elément électrique défectueux (sauf haut-parleur) suite au branchement des produits sur du matériel inapproprié, incompatible ou défectueux (amplificateur disproportionné, mal utilisé ou poussé à saturation, utilisation d'un égaliseur ou d'un processeur de son, modification du signal par réglage Graves/Aigus/Loudness ou autre procédé visant à dénaturer la musique, matériel NON haute-fidélité, présentant des défauts de fonctionnement ou des pannes, même aléatoires)	20	Par défaut constaté et par produit	Tout élément du filtrage, et/ou câblage, et/ou moyens de connexion. 5% de décote par élément de raccordement manquant (bouton ou cavalier de réglage, câble fourni avec l'enceinte, bornier de raccordement ou moyen de connexion...)
Haut-parleur défectueux suite au branchement des produits sur du matériel inapproprié, incompatible ou défectueux (amplificateur disproportionné, mal utilisé ou poussé à saturation, utilisation d'un égaliseur ou d'un processeur de son, modification du signal par réglage Graves/Aigus/Loudness ou autre procédé visant à dénaturer la musique, matériel NON haute-fidélité, présentant des défauts de fonctionnement ou des pannes, même aléatoires)	40	Par défaut constaté et par produit	Bobine/ruban coupé ou non, et même si le haut-parleur est encore « fonctionnel ». Le défaut étant trop handicapant pour permettre la revente en l'état du produit.
Toute transformation électrique, remplacement d'un ou plusieurs éléments originaux du produit TAP electro-acoustique®, ou d'un produit revendu au titre d'une reprise ou d'une restauration	30	Par défaut constaté et par produit	80% de décote si le produit complet est affecté, même fonctionnel, ou si le défaut est trop handicapant pour permettre la revente en l'état du produit.

Cette grille de décote est applicable aux produits originaux TAP electro-acoustique et à ceux revendus à un client par TAP electro-acoustique, acquis au titre d'une reprise ou d'une restauration.

RAPPEL : Les décotes ESTHETIQUES et les décotes ELECTRIQUES peuvent s'additionner.

Dès lors qu'un produit quitte TAP electro-acoustique, en cas de reprise au delà du délai de rétractation **IL PERD 15% DE SA VALEUR INITIALE, MÊME JAMAIS DÉBALLÉ** et sous réserve de décotes supplémentaires (voir les [Conditions Générales De Vente](#)).